

► Accompagnement CE et certification



Vos exigences

Les machines fabriquées dans l'UE, importées de pays étrangers à l'UE ou qui ont été significativement modifiées doivent être certifiées CE afin de pouvoir être utilisées sur le marché européen.

Le signe CE indique que votre machine satisfait aux exigences principales de toutes les directives européennes importantes. Les produits marqués du signe CE peuvent être importés et distribués sans restriction par des prescriptions nationales. C'est pourquoi le marquage CE est également appelé « passeport pour l'Europe ».

Les machines assemblées, comme par exemple, les cellules robotisées et les lignes de fabrication, sont également soumises à cette obligation de marquage.

Notre offre

Pilz se charge des activités et des processus pour l'établissement des stratégies de conformité nécessaires, des conceptions de sécurité et des documents. Cela inclut les éléments suivants :

- ▶ gestion de projet en lien avec la certification
- ▶ détermination et application des directives et normes en vigueur
- ▶ analyse des risques et des dangers
- ▶ établissement d'un concept de sécurité et de la conception de sécurité
- ▶ évaluation de la conformité et recommandations relatives aux exigences essentielles pour la santé et la sécurité
- ▶ réalisation des contrôles, tests et mesures nécessaires
- ▶ établissement de l'ensemble des documents juridiquement nécessaires, y compris des dossiers de construction techniques
- ▶ archivage et gestion des documents

Pour plus de renseignements sur les prestations de services Pilz :

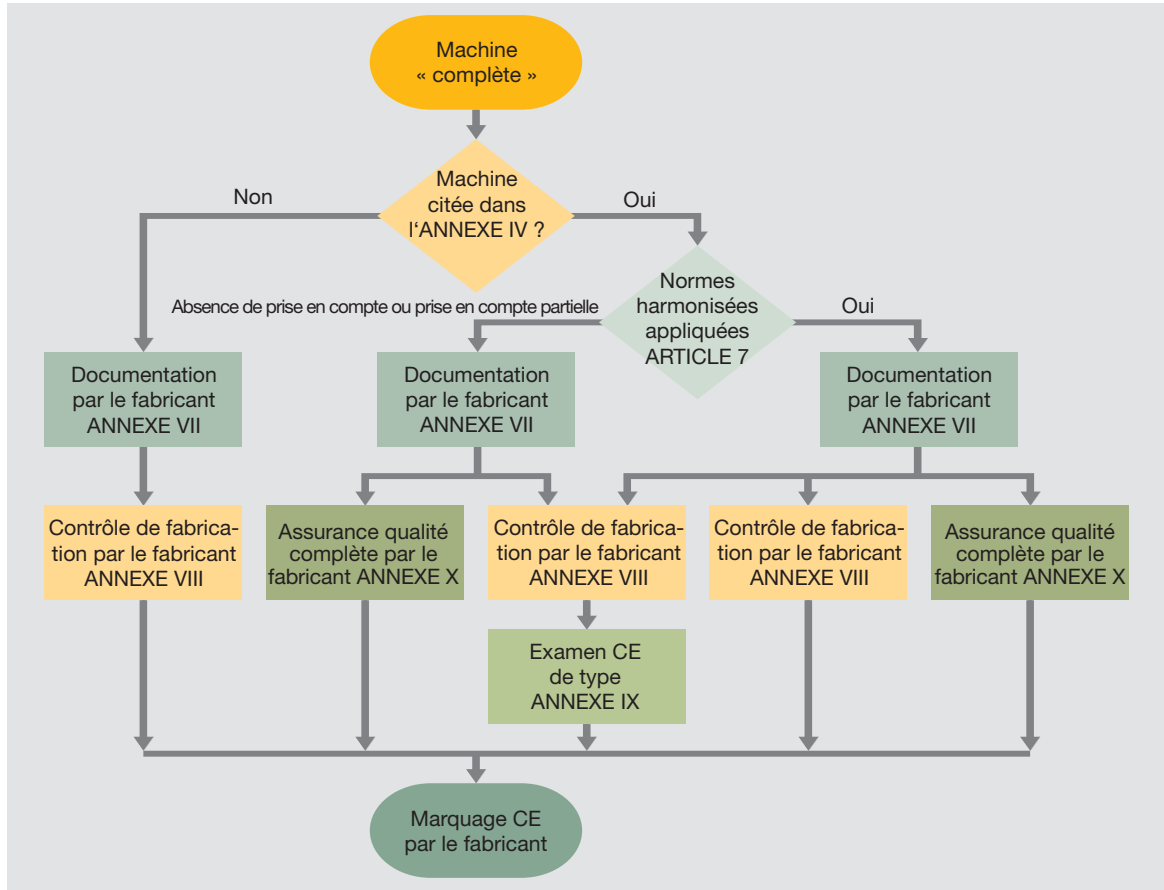
 Code web 0427

consultez notre site internet www.pilz.com



Directive machines et marquage CE

Le processus de marquage CE et l'interprétation de cette directive ainsi que d'autres directives et normes CE impliquent des connaissances et une expérience détaillées.



Votre avantage

Pilz peut agir en qualité d'agent et prendre à sa charge la responsabilité de la procédure de conformité du marquage CE. Nous vous assistons dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la procédure de conformité correspondante, conformément à la nouvelle directive Machines 2006/42/CE,

aussi bien pour des machines individuelles que pour des lignes de fabrication complètes. Pilz GmbH & Co. KG est reconnu en tant qu'organisme de contrôle indépendant selon l'EN ISO/CEI 17020:2004 pour le domaine des machines et des installations, dont l'accréditation a été délivrée par l'organisme d'accréditation allemand (DAkkS).

Prestations de services apparentées

- ▶ Analyse de la sécurité du parc machines
- ▶ Analyse des risques
- ▶ Concept de sécurité
- ▶ Conception de sécurité
- ▶ Intégration des systèmes
- ▶ Validation
- ▶ Evaluation internationale de la conformité

Votre interlocuteur Pilz

